N° 158 du mardi 11 janvier 2022 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

## GUYANCOURT
## UN PÔLE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE À LA PLACE D'UNE ANCIENNE ÉCOLE

Actu page 4

# Colline d'Élancourt : Un bilan complet de la concertation dévoilé

Dossier page 2

**Après une longue concertation, la Ville d'Élancourt et la société Solideo, maître d'ouvrage du projet d'aménagement, ont rendu leur bilan concernant les travaux de la colline d'Élancourt qui devrait accueillir les Jeux olympiques en 2024.**

Actu page 4

## COIGNIÈRES
### Des parents d'élèves ont obtenu gain de cause après d'âpres négociations

**VILLEPREUX**
Une maison des services publics bientôt ouverte — Page 6

**MAUREPAS**
Une navette gratuite et électrique pour aider les seniors — Page 8

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Un salon pour les étudiants au vélodrome — Page 8

**FAITS DIVERS**
Élancourt : Condamné pour proxénétisme et de défaut de permis — Page 10

**BASKETBALL**
Trappes commence l'année par une victoire — Page 12

**CULTURE**
Trappes : Booder va faire rire la Merise ce dimanche — Page 14

## TRAPPES
## LE SQYLAB DÉSORMAIS INSTALLÉ DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Actu page 6

Actu page 7

## MAUREPAS
### Des travaux de modernisation à venir

Actu page 8

## MONTIGNY-LE-BRETONEUX
### Le portail famille de la commune va faire peau neuve

En 2022, profitez d'une
**visibilité optimale**
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.
Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

ÉLANCOURT

# Colline d'Élancourt : Un bilan complet de la concertation dévoilé

**Après une longue concertation, la Ville d'Élancourt et la société Solideo, maître d'ouvrage du projet d'aménagement, ont rendu leur bilan concernant les travaux de la colline d'Élancourt qui devrait accueillir les Jeux olympiques en 2024.**

ALIX DAGUET

En 2024, la colline d'Élancourt accueillera les épreuves de VTT des Jeux olympiques de Paris 2024. Pour répondre au cahier des charges du grand événement sportif, des travaux d'aménagement sont prévus, mais ils nécessitent la mise en comptabilité du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). La Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), maître d'œuvre du projet, a lancé avec la Ville d'Élancourt, une concertation publique à l'automne.

Pendant un mois, les habitants ont pu donner leur avis sur ce projet qui prévoit également de faire de la colline d'Élancourt un parc paysager sur le long terme. La concertation s'est déroulée en plusieurs phases avec une réunion publique, des rencontres avec les collectivités et associations ou encore la visite du site et des ateliers.

Solideo et Élancourt ont dressé à la fin de l'année le bilan de cette concertation qui a réuni plusieurs centaines d'avis. La concertation a permis de mettre en lumière les envies des usagers de la colline d'Élancourt et a été l'occasion pour les porteurs du projet de répondre aux inquiétudes des riverains.

Pour rappel, la colline d'Élancourt, point culminant d'Île-de-France, était une « *carrière à ciel ouvert de la fin du XIXe siècle à la fin des années 1950* ». Comme indiqué dans le bilan de la concertation, « *la nature a progressivement investi la colline qui demeure malgré tout en état de friche.* » Lieu très fréquenté par les promeneurs et les cyclistes, la colline a été choisie pour accueillir, lors des Jeux olympiques de 2024, les épreuves de VTT (voir notre édition du mardi 5 janvier 2021).

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Le projet Héritage consiste à réaliser différents aménagements « *pour créer le parc paysager consacré au sport, aux loisirs et à la détente* ».**

Les aménagements devront donc répondre aux besoins des Jeux olympiques, mais permettront également de pérenniser les aménagements et de réaliser « *la phase Héritage après les Jeux* ». Un projet qui doit permettre de faire de la colline d'Élancourt « *un parc paysager* ». Pour les épreuves des JO, « *une piste olympique de 4 km sera aménagée* » ainsi qu'un nouveau cheminement piéton. « *Les structures temporaires nécessaires à la tenue des Jeux (tentes, bungalows…) seront installées par Paris 2024 quelques semaines avant les Jeux* », affirme le bilan de la concertation.

Le projet Héritage consiste à réaliser différents aménagements « *pour créer le parc paysager consacré au sport, aux loisirs et à la détente* ». La piste olympique sera conservée et complétée, un « *pumptrack* » sera installé pour les personnes à BMX, rollers ou encore trottinette. Pour les piétons, de nouveaux espaces seront créés autour du cheminement piéton prévu pour les JO avec également l'ajout de mobilier urbain.

Avant de pouvoir entamer les travaux d'aménagement, le déclassement de certaines zones de la colline est nécessaire, d'où la concertation organisée autour de la mise en conformité du PLUi. La concertation s'est déroulée pendant un mois, du 20 octobre au 20 novembre, et a eu lieu en plusieurs phases. Les habitants ont été par exemple invités à deux visites du site, à un atelier de coconstruction et à une réunion publique de présentation du projet. Ils ont ensuite pu laisser leur avis sur le projet par différentes voies. Ce sont finalement près de 350 avis et contributions qui ont été laissés durant le mois de concertation. Huit grandes thématiques ont été abordées durant la concertation.

« *Ce bilan est élaboré par le maître d'ouvrage à partir de diverses sources : les deux rencontres organisées et des contributions recueillies via les différents moyens d'expression* », précise Solideo. Le bilan de la concertation doit présenter le projet d'aménagement, le cadre de la concertation « *et les éléments du projet sur lesquels le public était sollicité notamment la mise en compatibilité du PLUi* », ou encore les prochaines étapes du projet.

Parmi les inquiétudes soulevées par les habitants ayant participé à la concertation : la destruction de la nature et le risque que la colline d'Élancourt soit « *trop défigurée* ». Un habitant pointe également du doigt un coût trop élevé et « *excessif pour deux jours de JO* ». En réponse, Solideo, a indiqué que l'entreprise et ses partenaires « *ont à cœur de laisser, en phase Héritage, un site naturel pour tous, adapté au territoire et à ses besoins, au juste dimensionnement. Les Jeux olympiques sont ainsi une opportunité d'aménager un équipement pérenne et utile au territoire au-delà de la compétition de l'été 2024.* »

Les habitants ont également soulevé la possibilité de construction d'un bâtiment sur la colline. Solideo répond alors que cette construction n'est pas envisagée et que la mise en compatibilité du PLUi « *ne concerne que la répartition du zonage et en aucun cas le règlement* ». De son côté, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines explique : « *Dans les années à venir, Saint-Quentin-en-Yvelines pourra toutefois porter d'autres projets de valorisation du site, notamment du sommet de la colline (par exemple œuvre d'art), en cohérence avec la vocation naturelle et de loisirs du site et dans le cadre d'une approche enrichie par les études menées ces dernières années sur le site* ».

Concernant l'accessibilité du site lors des Jeux olympiques et une fois l'aménagement terminé, Solideo indique dans un premier temps que « *les transports en commun seront privilégiés pour l'accès au site pendant les épreuves de VTT lors des Jeux olympiques* ». Île-de-France Mobilités, (organisme satellite de la Région chargé des transports en commun) a ainsi prévu de mettre en place des navettes pour les deux jours d'épreuves. Les parkings seront réservés « *aux personnes accréditées* ». Après la fin des travaux et des JO, en plus des deux parkings prévus, SQY devrait étudier les besoins de stationnement des futurs utilisateurs.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Pour rappel, la colline d'Élancourt, point culminant d'Île-de-France, était une « *carrière à ciel ouvert de la fin du XIXe siècle à la fin des années 1950* ». Comme indiqué dans le bilan de la concertation, « *la nature a progressivement investi la colline qui demeure malgré tout en état de friche.* »**

D'autres réponses ont été apportées par Solideo sur les usages des équipements sportifs, de détente et de loisirs, sur la préservation et la valorisation de la biodiversité, ou encore sur la gestion et l'entretien de la colline. Sur ce dernier point, Saint-Quentin-en-Yvelines a indiqué qu'elle « *assumera l'essentiel de l'entretien ; le budget de celui-ci sera déterminé par les aménagements réalisés, il est encore trop tôt pour le déterminer* ». Solideo précise également que des aménagements pour sécuriser la colline sont envisagés.

Au sujet des « *enseignements de la concertation pour le porteur de projet* », le bilan aborde : l'opportunité du projet, la mise en compatibilité de PLUi, les enjeux environnementaux, les aménagements liés à la tenue des Jeux et à Héritage, ou encore les travaux et la concertation. Solideo en a ainsi profité pour reprendre des engagements sur les différentes inquiétudes soulevées par la concertation.

Il reste encore de nombreuses étapes avant les JO et le lancement des travaux (voir encadré). Solideo rappelle ainsi que de nouvelles phases d'études ont été lancées à la fin de l'année 2021. « *Ces « études complémentaires* » permettront d'établir un projet détaillé qui sera présenté au public lors de la Participation du public par voie électronique (PPVE) au printemps 2022 », poursuit la société.

La plus grande partie des travaux d'aménagement qui auront lieu avant les JO devrait débuter dès la fin de l'année 2022 et sera découpée en deux phases. « *Une première étape jusqu'en septembre 2023, date du "Test Event" organisé par Paris 2024. Cet événement, en "conditions réelles" similaires à celles des Jeux de 2024, permettra de tester la piste olympique […] À l'issue des épreuves olympiques et de la libération des espaces par Paris 2024, Solideo réalisera, jusqu'en mars 2025, les travaux d'aménagement relatifs à la phase Héritage* ». Avant les JO, pour des raisons de sécurité, la colline sera fermée au public, mais Solideo envisage « *la possibilité de laisser une zone du site (sud-est) ouverte au public pendant les travaux* ». ■

## Les dates clés du projet :

- **2020 à 2022 :** Études d'avant-projet et études complémentaires
- **20 septembre au 20 octobre 2021 :** Concertation publique
- **Avril-mai 2022 :** Participation du public par voie électronique
- **Fin 2022-début 2024 :** Travaux d'aménagement pour les JO
- Septembre 2023 : Test Event

26 juillet au 11 août 2024 : Jeux olympiques de Paris

- **Début 2025 :** Livraison des aménagements d'Héritage

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Médiathèques
LE RÉSEAU

# FÊTE DU CONTE

DU 15 AU 29 JANVIER 2022

**e-mediatheque.sqy.fr**
Toute la programmation culturelle est sur **kiosq.sqy.fr**

SQY
Terre d'innovations

SQY • Directionde la communication. Création graphique : C. Bodelle - Illustrations : © shutterstock.

COIGNIÈRES

# Des parents d'élèves ont obtenu gain de cause après d'âpres négociations

**La discussion entre le maire de Coignières Didier Fischer (DVG) et les parents des élèves qui devaient partir en classe de neige a été longue. Annulé dans un premier temps, le séjour aura bien lieu finalement.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

116 élèves, répartis sur cinq classes de deux écoles élémentaires de la ville, devaient partir en classe de neige pour 15 jours à Saint-Michel-de-Chaillol (une station de ski du département des Hautes-Alpes) le vendredi 7 janvier. Tout était réservé et organisé, du transport aux répartitions des enfants en chambre quand, le mardi 4 janvier, après l'école, les parents apprenaient avec stupéfaction que le séjour avait été annulé par la mairie pour cause de situation sanitaire. Résultat des courses ? Des enfants en pleurs à la sortie de l'école et des parents mécontents.

Il n'en a pas fallu plus pour qu'une mobilisation des parents des élèves concernés se mette en place très rapidement. C'est alors qu'un groupe a été créé sur les réseaux sociaux et une pétition lancée sur change.org qui a récolté 195 signatures. Décidés à se faire entendre, une trentaine de parents d'élèves se sont donné rendez-vous le mercredi 5 janvier, devant la mairie pour discuter avec le maire afin qu'il revienne sur sa décision.

LA GAZETTE DE SQY

**Une trentaine de parents d'élèves est venue à la rencontre du maire.**

« *C'est un voyage qui est organisé depuis 40 ans. Je suis moi-même partie en classe découverte quand j'étais écolière !* » s'indigne une mère de famille. « *On a déjà tout prévu, certains, comme moi, ont déjà acheté le matériel pour aller skier. Comment je fais maintenant ?* », regrette, dépitée, une autre maman présente devant la mairie ce mercredi.

Bien décidés à discuter de cette annulation tardive avec le maire, Didier Fischer (DVG), les parents d'élèves se sont réunis dès le lendemain de cette annonce, devant la mairie avec banderole de protestation pour connaître les raisons de cette décision. Après avoir attendu 10 petites minutes, la discussion a pu commencer dans l'enceinte de la mairie. Didier Fischer, en personne, est venu à la rencontre de la trentaine de parents d'élèves pour expliquer sa décision.

« *Cela me fait mal au cœur, car c'était une décision très dure à prendre. Je vous propose une solution de report en avril* », avance-t-il dans un premier temps, devant des parents déçus. Le contexte sanitaire étant le motif principal de l'annulation de ce départ. Durant le débat, certains parents ont mis en avant la situation ubuesque du contexte sanitaire, argumentant que « *les enfants ont plus de chances d'attraper le Covid-19 ici à Coignières que dans les Hautes-Alpes* ».

« *Notre département est l'un des plus touchés par le Covid, les Hautes-Alpes, où la classe de neige doit se faire, un taux d'incidence bien plus bas* », peut-on lire sur la pétition, qui a été mise en ligne. Suite à une discussion mouvementée qui a duré jusqu'à 16 h, l'édile a finalement changé d'avis en expliquant que les enfants partiraient bien le vendredi 7 janvier, en classe de neige.

### Un dénouement heureux

Un communiqué adressé le jour même aux parents confirmait cette décision, provoquant un soulagement pour les parents et une joie retrouvée pour des enfants impatients de découvrir les plaisirs de la neige. « *Nous avons obtenu la garantie d'un renforcement du protocole sanitaire sur site et l'instauration de délais de rapatriement réduits au maximum[…] j'ai le plaisir de vous informer que le séjour est maintenu* », peut-on lire sur le communiqué. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Une réunion sur la requalification de la place de la gare

**Une réunion autour de la requalification de la place Charles de Gaulle, devant la gare de Montigny-le-Bretonneux aura lieu le mercredi 19 janvier.**

Le mercredi 19 janvier, à 19 h 45, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et la Ville de Montigny-le-Bretonneux organisent une réunion en visioconférence concernant « *l'opération de démolition-reconstruction qui vise à la requalification de la place Charles de Gaulle, face à la gare* ». L'objectif annoncé par la Ville de Montigny est d'ouvrir, la place grâce à ces travaux, sur la place Choiseul.

### « Un chantier lourd et structurant »

« *C'est un chantier lourd et structurant sur le secteur gare qui sera initié par de premières études en 2022* », indique ainsi la Ville. Le lien pour pouvoir participer à la réunion sera mis en ligne sur le site internet de la Ville et sur les réseaux sociaux prochainement.

## ■ EN BREF

GUYANCOURT

# Un pôle médico-psychologique à la place d'une ancienne école

**La Ville a voté en conseil municipal la vente du site de l'ex-école Eugénie Cotton à l'hôpital de Plaisir. Deux centres de santé mentale y sont espérés dès cette année.**

LA GAZETTE DE SQY

**« *C'est un vrai complément à l'offre médicale sur le territoire de SQY et de Guyancourt* », estime le maire à propos de la transformation de l'ex-école, située près du commissariat, en pôle médico-psychologique.**

Fermée depuis 2016, l'ancienne école maternelle Eugénie Cotton, à Guyancourt va connaître une nouvelle vie. Comme l'indique *78actu*, le conseil municipal guyancourtois a voté le 14 décembre la cession de ce site au centre hospitalier de Plaisir, qui doit y installer un pôle médico-psychologique. Ce dernier regroupera deux centres médico-psychologiques appartenant à l'hôpital, actuellement implantés pour l'un – destiné aux enfants et adolescents – à Guyancourt mais au Pont du Routoir, et pour l'autre (un centre pour les adultes) à Trappes.

Le montant de l'opération s'élève à 800 000 euros. Celle-ci va être finalisée « *dans les semaines qui viennent* », précise le maire de Guyancourt, François Morton (DVG). « *C'est un vrai complément à l'offre médicale sur le territoire de SQY et de Guyancourt* », se réjouit-il, déplorant que la santé mentale ait été « *totalement délaissée depuis des décennies* ».

Mais cela était loin d'être gagné puisque, rappelle *78actu*, l'ex-école devait initialement accueillir un centre de Protection maternelle et infantile (PMI), avant que le Département, qui gère ce type de lieux, opte finalement pour d'autres locaux, avenue du Centre. Le pôle médico-psychologique, lui, est espéré pour « *le courant de l'année 2022* », selon François Morton. ■

## ■ EN BREF

COIGNIÈRES

# Pensez à vous inscrire pour les élections !

**La Mairie de Coignières rappelle qu'il est indispensable de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune, avant le 4 mars, pour pouvoir voter lors des élections présidentielles à venir.**

À l'approche des élections et suite par exemple à un déménagement, il peut être nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de sa nouvelle commune. « *Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril 2022,* rappelle la Ville de Coignières sur son site internet. *Pour voter, il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales avant le mercredi 2 mars (en ligne)* ». Il est également possible de s'inscrire directement en mairie ou par courrier, la date de clôture des inscriptions étant alors fixée au 4 mars prochain.

Avant d'effectuer les démarches, il est possible de vérifier son inscription sur les listes électorales ou le lieu de son bureau de vote sur le site internet du service public. La Ville de Coignières rappelle que la démarche à effectuer est « *gratuite* ». L'inscription en ligne nécessite la présentation d'un justificatif d'identité et d'un « *justificatif de domicile numérisé* ». Si la démarche est effectuée en mairie ou par envoi postal, il faudra également remplir un formulaire disponible sur internet. Grâce à cette inscription, il sera possible de récupérer sa carte électorale et de voter pour les élections présidentielles et législatives. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Grâce à cette inscription, il sera possible de récupérer sa carte électorale et de voter pour les élections présidentielles et législatives.**

EN IMAGE

LA GAZETTE/E. DEFOY

## ÉLANCOURT Le bureau de tabac de la Villedieu récompensé aux Trophées des buralistes

Le bureau de tabac-presse de la Villedieu, à Élancourt, a remporté un prix dans la catégorie Animation point de vente, lors de l'édition 2021 des Trophées des buralistes d'Île-de-France, organisée par la Fédération des chambres syndicales des buralistes et qui s'est tenue le 21 novembre dernier à Paris, au Moulin rouge. « *Je ne m'y attendais pas, c'est toujours sympa* », confie le gérant Jinjan Wu, qui a repris cet établissement en juillet 2019 et a donc remporté un des 14 trophées en jeu. Participant pour la première fois, il a notamment été récompensé pour les travaux de rénovation du commerce, opérés en septembre 2020. « *Ça a duré deux semaines,* précise-t-il. *On a tout refait : le sol, on a changé tout le mobilier, on a rhabillé l'extérieur…* » Un autre tabac-presse élancourtois, celui des Sept Mares, figurait également parmi les nommés, dans la catégorie Transformation.

TRAPPES

## Le VaccYbus de passage à Trappes

**Le bus du Département et de l'Agence régionale de santé (ARS), appelé VaccYbus, fera un arrêt à Trappes le 19 janvier prochain.**

Après Élancourt et Plaisir au mois de décembre, le VaccYbus, mis en place par le Département des Yvelines et l'Agence régionale de santé (ARS), fera un passage à Trappes, à la Mairie, le mercredi 19 janvier. Dans un communiqué de presse, le Département indique que ce bus est « *un dispositif itinérant pensé pour couvrir les zones du territoire yvelinois ne disposant d'aucun centre de vaccination* ». Dans tout le département, 31 communes vont profiter du passage de l'un des trois VaccYbus durant le mois de janvier. Il est proposé aux habitants de se faire vacciner entre 9 h et 16 h 30/17 h. La capacité de vaccination est de « *210 personnes (les plus de 12 ans en primo-injection, les personnes âgées de moins de 30 ans – Pfizer – et de plus de 30 ans – Moderna)* », détaille le communiqué de presse. Il est préférable de prendre rendez-vous par la commune, mais les personnes de plus de 30 ans, peuvent également s'y rendre sans rendez-vous.

TRAPPES

# Le SQYlab désormais installé dans de nouveaux locaux

**Après la fin de la convention d'occupation de ses locaux à La Verrière, le fablab saint-quentinois a finalement trouvé un nouveau lieu d'implantation à Trappes, dans une ancienne école, qu'il occupe depuis novembre.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

Le SQYlab, fablab de Saint-Quentin-en-Yvelines, dispose d'un nouveau lieu d'implantation. Depuis novembre, ce tiers-lieu collaboratif où différents types d'outils et de machines (brodeuse numérique, imprimante 3D…) sont mis à disposition des adhérents, s'est installé à Trappes, dans l'ancienne école maternelle Albert Camus, fermée en juin 2020. Il n'avait plus de locaux depuis juin dernier et la fin de sa convention d'occupation d'un bâtiment de 200 m², partagé avec d'autres structures, situé dans la zone de l'Agiot à La Verrière, et voué à la destruction en raison de l'aménagement de la Zac gare-Bécannes.

« *Officiellement, on a eu les clés (des locaux à Trappes, Ndlr) en juillet. […] Le temps que toutes les questions administratives se règlent, […] on a commencé à installer le lieu en octobre et on a fait l'inauguration le 27 novembre* », précise Sébastien Peronno, coordinateur des nouveaux lieux et vice-président de l'association Hatlab, dont fait partie le SQYlab. Le fablab devait pourtant initialement rester à La Verrière, mais la convention d'occupation d'une ex-déchetterie dans la commune, passée avec l'ancienne municipalité et prévue pour juin 2020, avait été annulée par l'actuel maire verriérois, Nicolas Dainville (LR), ce dernier invoquant notamment des raisons économiques (lire notre édition du 13 octobre 2020).

« *On s'attendait à rester sur La Verrière et à déménager dans des locaux plus grands. On avait fait des demandes de subventions, des plans pour les travaux, on avait même installé un four céramique* », regrette le vice-président de Hatlab. Le Covid est passé par là, en plus de l'annulation de la convention pour l'ancienne déchetterie, celle pour le site de l'Agiot ayant néanmoins été prolongée jusqu'en juin 2021. Mais à partir de cette date, il a fallu quitter les lieux.

Pendant près de cinq mois, le SQYlab s'est donc retrouvé sans activité. Il a donc fallu se reporter sur le Sunlab et l'Izylab (deux autres fablabs de l'association, situés respectivement à Viroflay et Vélizy, Ndlr), et organiser quelques activités en visio, évoque Philippe Gros, président de Hatlab depuis décembre dernier. « *On a pris beaucoup de claques, entre le Covid et la disparition du lieu de SQY* », ajoute-t-il. Ce qui a notamment eu des conséquences sur le nombre d'adhésions, passées un temps sous la barre des 100, contre 250 avant la crise sanitaire.

LA GAZETTE DE SQY

**Le SQYlab a pris ses quartiers dans l'ancienne maternelle Camus, fermée en juin 2020. Un lieu prêté par la Mairie pour trois ans, avant un déménagement « *à l'ancienne ferme de Trappes* », selon le coordinateur du site.**

« *Heureusement que Trappes nous a accueillis, car l'association était vraiment mise à mal* », abonde Sébastien Peronno. Le coordinateur du site fait ainsi part de son soulagement et de sa reconnaissance envers la Mairie de Trappes, qui prête gratuitement ces locaux d'environ 200 m² contre échange de services. « *On a un engagement à faire des activités en faveur de la population trappiste. Le fablab doit avoir une activité ouverte sur Trappes. Il y a une contrepartie […]* », explique-t-il.

« *Là, il y a des ateliers couture qui se déroulent, des formations informatiques, qui peuvent être des formations spécialisées sur la 3D, la programmation, et aussi tout un pôle qu'on aimerait développer et qui n'était pas trop développé à La Verrière, qui est celui de la médiation numérique, la formation des personnes en situation de précarité numérique,* indique Sébastien Peronno. *La médiation numérique a déjà commencé avec des cours de code pour adolescents, par contre, on aimerait développer aussi ce projet de solidarité liée à l'informatique.* »

Un autre fablab rattaché à l'association a également vu le jour au cours des derniers mois, au Mesnil-Saint-Denis. Ouvert depuis septembre, il est situé dans un centre de loisirs et culture municipal. Mais il s'agit d'une installation provisoire, comme pour les locaux de Trappes, prêtés pour trois ans par la Ville. « *Il est prévu qu'on déménage à terme à l'ancienne ferme de Trappes* », fait savoir Sébastien Peronno.

Et Hatlab – qui entend bien rebondir après les périodes difficiles traversées et vise les 300 adhérents en fin d'année (contre 120 actuellement) – ne compte pas s'arrêter là puisqu'un nouveau lieu est espéré à Magny-les-Hameaux, à la Maison de l'environnement, d'ici le printemps, révèle Philippe Gros. « *On a des discussions avec la communauté d'agglomération (propriétaire de l'établissement, Ndlr)* », affirme le président de l'association, qui compte aussi, pour de futurs lieux d'implantation, sur d'éventuelles entreprises mécènes.

En attendant, il est déjà possible de profiter des quatre fablabs actuels, pour un coût d'adhésion annuel de 50 euros (20 euros pour les mineurs, étudiants et personnes sans emploi, tandis que les jeunes peuvent aussi payer avec le passe culture, Ndlr). Et « *quand on adhère, on adhère à l'association Hatlab qui permet d'accéder aux différents fablabs de l'association* », rappelle-t-il. ■

## EN BREF

VILLEPREUX

# Une maison des services publics bientôt ouverte

**La Ville de Villepreux va ouvrir les portes de sa maison des services publics le lundi 17 janvier. Elle rassemblera les permanences « *d'aide et de soutien* » pour les habitants.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Pour rencontrer l'écrivain public ou le conseiller numérique France services, il faut prendre rendez-vous directement en mairie.**

« *Un nouveau lieu inédit ouvre à Villepreux, dédié aux Villepreusiennes et Villepreusiens !* » annonce sur son site internet la Mairie. Ce lieu permettra, selon l'équipe municipale, de rassembler « *des permanences d'aide et de soutien à tous les citoyens de la ville. Encore une fois, Villepreux accentue sa solidarité* ». Cette maison des services publics, installée Chemin entre les deux murs, ouvrira le lundi 17 janvier à 14 h.

Parmi les services gratuits, un conseiller numérique France services sera présent les lundis, mardis et vendredis après-midi ainsi que les jeudis toute la journée. Pour être aidé à rédiger et à comprendre les « *textes administratifs ou personnels* », un écrivain public sera également disponible les jeudis après-midi, sauf pendant les vacances scolaires. Pour les rencontrer, il faut prendre rendez-vous en mairie. Il sera également possible de retrouver la mission locale SQYWAY 16/25, de profiter de consultations juridiques avec des avocats du barreau de Versailles ou encore de bénéficier d'un accompagnement pour les femmes victimes de violence grâce au CIDFF. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Mairie notamment pour les jours de permanences et les modalités pour prendre rendez-vous. ■

## EN BREF

MAUREPAS

# Une nouvelle organisation pour le dépistage

**Pour pouvoir effectuer le plus de tests possible dans la commune et soulager les laboratoires, la Ville de Maurepas a réorganisé son centre de dépistage Dolto et les horaires des tests.**

Depuis le retour des vacances scolaires et la mise en place de nouveaux protocoles sanitaires, notamment dans les établissements scolaires, les centres de tests et les laboratoires d'analyses sont pris d'assaut chaque jour. Pour « *faire face au niveau de saturation des laboratoires d'analyse des tests PCR* », la Ville de Maurepas a annoncé le vendredi 7 janvier sur son compte Facebook avoir réaménagé les horaires du centre de dépistage Dolto.

Ainsi, jusqu'au mercredi 12 janvier inclus, « *les tests PCR seront dorénavant réalisés exclusivement les matins* » et les « *tests antigéniques seront dorénavant réalisés exclusivement les après-midi* ». La Ville de Maurepas précise que le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30, puis de 14 h à 17 h. Le samedi matin, seuls des tests PCR peuvent être réalisés, de 8 h 30 à 12 h 30. Le centre est fermé l'après-midi. ■

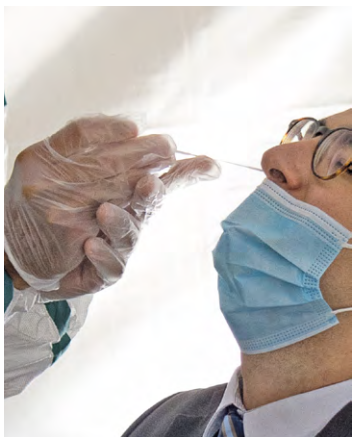

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Ainsi, jusqu'au mercredi 12 janvier inclus, « *les tests PCR seront dorénavant réalisés exclusivement les matins* » et les « *tests antigéniques seront dorénavant réalisés exclusivement les après-midi* ».**

MAUREPAS

# Des travaux de modernisation à venir

**Un vent de modernité va souffler sur la commune à partir de l'année prochaine. Le maire, Grégory Garestier (DVD), revient sur lesdits projets, de la construction d'une résidence seniors à la rénovation d'un boulevard, en passant par celle de la halle du marché.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

En ce début d'année, les projets sont nombreux dans la ville de Maurepas et les travaux vont débuter progressivement dans les prochains mois. Construction d'une nouvelle résidence pour les seniors, rénovation complète du centre de loisirs et reconstruction de la halle du marché vont rythmer les deux prochaines années. De plus, le boulevard Michel Miserey devrait également faire l'objet de travaux.

La Ville de Maurepas va se doter d'une nouvelle résidence services seniors au premier trimestre 2024. Construite par la société Nexity et gérée par le groupe Domitys, cette structure remplacera la crèche des Hauts-Bouleaux, déplacée dans les anciens locaux de l'école maternelle de la Villeparc.

100 logements seront proposés aux personnes âgées qui le souhaitent. « *Idéalement située en centre-ville, à la lisière du Bois de Nogent et le long du boulevard Michel Miserey, cette future structure proposera des appartements de différentes tailles (du T1 au T3) avec des loyers allant de 867 euros à 1 482 euros (hors charges). Les logements seront destinés à des personnes âgées autonomes* », précise le maire Grégory Garestier (DVD).

Plusieurs établissements existent déjà pour les personnes âgées dans la commune, mais c'est un projet inédit et innovant qui va voir le jour. Les résidents seront en totale autonomie contrairement à une maison de retraite ou un Ehpad où l'on s'occupe d'eux.

« *L'établissement, qui sera destiné aux seniors de plus de 60 ans, proposera un pack services comprenant une cinquantaine d'activités, comme une salle de fitness, une piscine, un bar, un restaurant, des sorties culturelles, un service de ménage, des goûters partagés…, entre autres* », se félicite l'édile.

L'actuel centre de loisirs primaire datant des années 80, dont la toiture est à refaire, va subir un lifting bien mérité. La rénovation est prévue pour l'été 2024 et l'établissement accueillera alors 250 enfants âgés de 6 à 12 ans et une trentaine d'adultes chargés des activités. « *Le coût des travaux est estimé entre 4 et 5 millions d'euros, hors subventions. Des concertations avec les jeunes qui fréquentent le lieu et des professionnels du bâtiment ont déjà eu lieu* », précise le maire.

La surface sera à peu de choses près équivalente à celle que l'actuel bâtiment propose déjà, à savoir 1 200 m² environ. Le bâtiment sera reconstruit pour proposer de bien meilleures valeurs énergétiques adoptant les dernières normes en vigueur. La performance énergétique du bâtiment sera sans commune mesure avec ce qui existe déjà. Les installations existantes, vétustes, laisseront place à du matériel tout neuf pour le plus grand bonheur des enfants. Le centre de loisirs primaire accueillera toujours les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires de 7 h à 19 h.

Le marché couvert de Maurepas qui se tient les mercredis et samedis matin de 8 h à 13 h va voir sa halle totalement reconstruite d'ici fin 2023, début 2024. « *Des concertations avec les élus et les commerçants ont mené à ce projet estimé entre 2,5 et 3 millions d'euros* », déclare Grégory Garestier, le maire de la Ville. 30 places de stationnement supplémentaires vont accompagner ce changement pour que les Maurepasiens puissent profiter du nouveau marché.

MAIRIE DE MAUREPAS

**Le marché couvert de Maurepas, qui se tient les mercredis et samedis matin de 8 h à 13 h, va voir sa halle totalement reconstruite d'ici fin 2023 début 2024.**

« *L'objectif, c'est de proposer une trentaine d'emplacements fermés et sécurisés pour les commerçants afin qu'ils puissent s'installer de façon pérenne* », explique le maire. Avec le renouveau de la halle viendront s'installer un traiteur, une terrasse et une buvette pour les visiteurs du marché. Des rendez-vous sont prévus les 9 et 12 février sur la place du marché avec l'équipe municipale pour une présentation de la future halle.

Dernier projet qui devrait être lancé dans le courant de 2022, le boulevard Michel Miserey, situé à l'entrée de la ville de Maurepas, actuellement en deux fois deux voies, va être aménagé. Une moyenne de 10 000 véhicules circulent chaque jour sur le boulevard, c'est beaucoup et la chaussée est abîmée. Il va y avoir des concertations avec les riverains pour moderniser au mieux le boulevard.

« *C'est un projet d'intérêt communautaire en association avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines* », annonce Grégory Garestier. Encore en étude, le projet devrait requalifier le boulevard en deux fois une voie avec des liaisons cyclables et piétonnes. De nouvelles places de stationnement devraient également voir le jour. Des études techniques ont déjà été réalisées à l'heure actuelle, même si le boulevard sera rénové après la construction de la résidence services seniors donc dans le courant de l'année 2024. ■

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

MAUREPAS

# Une navette gratuite et électrique pour aider les seniors dans leur quotidien

**La Ville de Maurepas choie ses seniors avec la mise en place, à partir du 19 janvier, d'une navette gratuite et électrique qui parcourra la commune.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**La Ville met à disposition des seniors une navette électrique qui les aidera dans leur quotidien.**

Les seniors de la commune vont pouvoir bénéficier d'un nouveau service, pratique et écologique, à partir du 19 janvier prochain. La Ville met à disposition des seniors une navette électrique qui les aidera dans leur quotidien. Le véhicule de 13 places assises, adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR), circulera les mercredis, jeudis et samedis (hors jours fériés) de 8 h 30 à 12 h, à raison de trois passages dans la matinée selon des horaires définis. Au total, cette navette desservira 22 arrêts qui seront les mêmes que ceux du réseau de transport SQYBUS.

Ces arrêts seront également déterminés en fonction des points d'intérêts recensés tels que les commerces, les services communaux, les centres médicaux, le marché, le cimetière et bien d'autres, pour aider les seniors dans leurs démarches ou leur faire (re)découvrir la ville.

La commission cadre de vie du conseil des aînés a accueilli très favorablement cette initiative. La navette circulera également lors des événements comme le repas des seniors, les thés dansants, la guinguette, la semaine bleue… Ce service destiné à faciliter la mobilité est ouvert aux seniors maurepasiens munis du « *Passeport seniors* », dont l'une des conditions est d'être âgé de plus de 62 ans. Pour pouvoir obtenir ledit passeport, gratuit depuis le début de l'année dernière, les seniors doivent se présenter à l'espace solidarité de la Ville avec le formulaire de demande complété qui est disponible sur le site internet de la Commune.

Une personne pourra accompagner les seniors qui ne sont plus autonomes. La réservation des places sera obligatoire et se fera la veille avant midi en appelant le 0 808 800 252. Une communication spécifique sera adressée prochainement aux seniors. Pour tout renseignement, veuillez contacter le 01 30 66 53 18. ■

## EN BREF

SQY

# Un salon pour les étudiants au vélodrome

**Pour la deuxième annéede suite, le Salon de l'étudiant sera organisé au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), le samedi 22 janvier.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, les lycéens et étudiants pourront rencontrer « *des professionnels de l'orientation* » ou « *des étudiants et des représentants d'écoles et de formations* ».**

Cette année, le Salon de l'étudiant aura lieu au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines le samedi 22 janvier, de 10 h à 18 h. Durant toute la journée, il sera possible pour les lycéens et les étudiants de rencontrer « *des professionnels de l'orientation* » ou « *des étudiants et des représentants d'écoles et de formations* ». Des conférences seront également organisées par le média spécialisé *L'Étudiant*.

« *Chaque visiteur s'inscrit au salon physique via la plateforme en ligne NOÉ et retrouve son QR code d'accès à présenter à l'entrée du salon. L'inscription individuelle est gratuite et obligatoire* », indique le site internet de *L'Étudiant*. Pour préparer sa venue, il est possible de se rendre sur le site et de découvrir en avant-première le programme et les exposants. Concernant les mesures sanitaires, le média précise que le passe sanitaire sera demandé à l'entrée et que le port du masque sera obligatoire. Les espaces de restauration seront fermés. Pour accueillir le plus de personnes dans les meilleures conditions, *L'Étudiant* déclare : « *Enfin, nous incitons fortement les élèves à se rendre aux salons de l'Etudiant accompagnés d'un seul de leurs parents.* » ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Le portail famille de la commune va faire peau neuve

**Le portail famille disponible sur le site internet de la Ville va se moderniser à partir du 18 janvier. De nouvelles fonctionnalités seront mises en ligne, notamment pour la gestion des services périscolaires et de crèche.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le portail famille proposé depuis 2007 va migrer dans sa troisième version et proposera ainsi de nouvelles fonctionnalités pour faciliter la vie des Ignymontains. Une nouvelle version du portail famille sera mise en ligne dans la semaine du 18 janvier 2021 sur le site de la ville. Elle va apporter notamment un nouveau confort d'usage pour les familles dans la gestion de leurs services périscolaires et de crèche.

Parmi les nouveautés : la possibilité de réaliser et visualiser les réservations pour tous vos enfants sur une seule page. Il sera également possible de déposer sur le portail des justificatifs (situation de famille, état des vaccinations, entre autres) et de modifier en ligne les contacts des personnes autorisées à récupérer vos enfants. « *Il vous sera aussi possible de télécharger des documents que le service scolaire pourra mettre à votre disposition sur le portail, comme des attestations de paiement* », précise Yannick Le Dorze, adjoint au maire chargé du scolaire/périscolaire.

### Mieux gérer les réservations et les justificatifs

Le nouveau portail famille sera adaptable à tous les écrans utilisant la technologie de « *responsive design* ». Cela signifie que le site internet s'adapte parfaitement au support sur lequel vous le consultez que ce soit un téléphone portable, une liseuse ou un ordinateur.

CAPTURE D'ECRAN/LA GAZETTE DE SQY

**Le nouveau portail famille sera adaptable à tous les écrans utilisant la technologie de « *responsive design* ». Cela signifie que le site internet s'adapte parfaitement au support sur lequel vous le consultez.**

Malgré la modernisation du service, les utilisateurs conserveront leurs identifiants et leurs mots de passe. L'ensemble des données personnelles ainsi que les réservations déjà renseignées sur le site internet seront automatiquement basculées sur la nouvelle version.

Le service scolaire et périscolaire aidera les utilisateurs dans un premier temps à s'adapter au nouveau format du portail famille. « *Un guide d'utilisation sera également disponible sur la page d'accueil du portail pour vous accompagner et vous permettre de vous familiariser avec cette nouvelle version* », rassure la Ville.

Le portail famille n'est pas le seul service qui va faire peau neuve. En parallèle, la Ville prévoit également de mettre à jour son site internet. Pour cela, un formulaire avait été mis en ligne au mois d'octobre pour proposer aux Ignymontains de donner leur avis sur l'actuel site et les évolutions qui pourraient être nécessaires. Il faudra encore un peu de temps avant de voir cette nouvelle version. La Mairie précise effectivement : « *Ce nouveau site est prévu pour remplacer l'actuel à la rentrée 2022, ou en début d'année 2023.* » ■

# QUAND ON S'ENGAGE POUR LES ÉLEVEURS LAITIERS, ON NE FAIT PAS DE DEMI-MESURE.

DÉFENDRE LES PRODUCTEURS FRANÇAIS

E.Leclerc, leader de la grande distribution, prend ses responsabilités pour soutenir durablement la filière laitière française et l'aider dans son développement.

En 2021, cela se concrétise par le lancement national de la nouvelle marque engagée « Soutenons nos Agriculteurs » qui permet à plus de **25 000 éleveurs de la filière de bénéficier d'une plus juste rémunération**, grâce à des contrats garantis de 3 ans sur un **volume total de 200 millions de litres de lait par an.** Par son importance, cette nouvelle marque permet à de très nombreux éleveurs de se projeter durablement dans l'avenir et de pouvoir vivre leur métier avec passion.

Au niveau local, l'engagement du Mouvement E.Leclerc se traduit par de **nombreuses initiatives visant à rapprocher les éleveurs laitiers des consommateurs.** Ainsi est née en 2018 la marque **« Vachement normand ! »** qui préfigure la filière laitière de demain. Une filière avant tout durable et raisonnée qui doit permettre une meilleure valorisation du lait sur l'ensemble de sa chaîne de transformation, de même qu'une plus juste rémunération des éleveurs. Dans les Hauts-de-France, c'est à travers la marque **« Les Éleveurs des Hauts-de-France »** que s'incarne l'engagement de l'enseigne. Avec cette nouvelle initiative, E.Leclerc garantit de meilleurs revenus à plus de **2 500 éleveurs** via des contrats bipartites sur 3 ans.

Ces nombreux projets, présents partout en France par leur ancrage ultralocal, permettent **aux consommateurs E.Leclerc de bénéficier d'un lait participant activement à la vie économique locale** ainsi qu'à la préservation des savoir-faire de leur région.

Via la multiplicité et l'importance de ses initiatives, E.Leclerc montre son engagement à défendre les éleveurs laitiers français.

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

## Élancourt Accusé de proxénétisme et de défaut de permis de conduire, il est condamné à 12 mois de prison

**Suite à l'appel du gérant d'un hôtel de Maurepas, la circonscription de sécurité publique (CSP) d'Élancourt a interpellé un trentenaire pour une affaire de proxénétisme le 28 décembre dernier.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Le gérant de l'hôtel a appelé la police pour signaler qu'une femme se prostituait dans son établissement.**

Le 28 décembre dernier, le gérant de l'hôtel Formule 1 de Maurepas a appelé les effectifs de la Circonscription de sécurité publique (CSP) d'Élancourt pour signaler qu'une femme se prostituait dans son établissement et qu'un proxénète présumé venait régulièrement lui rendre visite. Ce dernier, âgé de 31 ans et résidant dans la commune d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a déposé la jeune femme le 20 décembre à l'hôtel et venait souvent la voir à bord d'un véhicule de marque Citroën DS3. Une procédure pour des faits de proxénétisme a alors été ouverte pour tenter d'interpeller le trentenaire en flagrant délit.

### Un « *client* » avoue venir pour avoir des relations tarifées

Les surveillances effectuées par les effectifs de l'Unité de soutien et d'intervention (USI) et celle de la Brigade anti-criminalité (BAC) ont mis en évidence les allées et venues de plusieurs hommes, laissant penser à des faits de prostitution. Intercepté, l'un de ces hommes a déclaré avoir effectivement eu un rapport sexuel tarifé avec une jeune femme d'environ 20 ans. Les surveillances répétées des forces de l'ordre ont permis de procéder à l'interpellation du proxénète présumé alors qu'il était accompagné de la victime.

Durant son audition, la jeune femme a reconnu se prostituer depuis trois ans. Elle a déclaré qu'elle travaillait pour son compte et qu'elle donnait, de temps en temps, de l'argent au mis en cause, car ce dernier lui rendait des services. Le gardé à vue a reconnu les faits de défaut de permis de conduire, mais a nié les accusations de proxénétisme.

Il a déclaré connaître la victime depuis un an et demi et a expliqué entretenir avec elle une relation épisodique, avouant tout de même qu'il savait qu'elle se prostituait. Les investigations menées ont permis de mettre en évidence que le mis en cause communiquait fréquemment avec la jeune femme. Les constatations dans la chambre d'hôtel ont confirmé que la victime s'adonnait bien à de la prostitution. L'exploitation technique des téléphones portables de l'individu a également permis de matérialiser l'aide et l'assistance à la prostitution.

L'individu a été déféré en vue d'une comparution immédiate, en récidive légale suite à un jugement de 2019. Il a été condamné à une peine de 12 mois d'emprisonnement, à une interdiction de séjour de deux ans dans le département des Yvelines et à une confiscation de ses téléphones portables. ■

## Plaisir Un vendeur de stupéfiants affichait ses tarifs en pleine rue

**Les effectifs de police de Plaisir ont interpellé un jeune homme de 20 ans, alors qu'il vendait des stupéfiants dans le quartier du Valibout. Sur un tableau blanc, il indiquait les tarifs des différents produits.**

Le 4 janvier 2022, vers 14 h 30, les effectifs de la Brigade anti-criminalité (BAC) de la Circonscription de sécurité publique (CSP) de Plaisir procèdent à une sécurisation dans le quartier du Valibout. Ils repèrent alors, rue Maximilien Robespierre, un individu qui effectuait plusieurs allers-retours au niveau des buissons pour rejoindre d'autres individus. Il s'est avéré que l'homme était un vendeur de produits illicites.

Suspectant que ce comportement pouvait être celui d'un vendeur de produits stupéfiants, les policiers procèdent finalement au contrôle d'identité de l'individu et remarquent que la sacoche qu'il a sur lui sent le cannabis. Les policiers ont retrouvé dans la sacoche du jeune homme des sachets plastique conditionnés et du liquide. Celle-ci contenait plus précisément : 25 sachets contenant 67 grammes de résine de cannabis, 25 sachets contenant 54 grammes d'herbe de cannabis et 830 euros en liquide.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Les policiers ont retrouvé dans la sacoche du jeune homme, des sachets plastique conditionnés et du liquide. Celle-ci contenait plus précisément : 25 sachets contenant 67 grammes de résine de cannabis, 25 sachets contenant 54 grammes d'herbe de cannabis et 830 euros en liquide.**

De surcroît, un tableau blanc Velleda, comprenant des tarifs de produits stupéfiants, se situait à côté de l'individu. Tout de suite interpellé, le jeune homme âgé de 20 ans et résidant dans la commune, a été placé en garde à vue. Le domicile du suspect a fait l'objet d'une perquisition par les forces de l'ordre. Les policiers ont alors trouvé notamment 114 sachets de conditionnement, une balance de précision, un sachet plastique contenant cinq capsules de conditionnement pour la vente de stupéfiants et une bombe aérosol de défense.

### Une perquisition fructueuse au domicile du suspect

Lors de son audition, le mis en cause a indiqué qu'il s'était installé sur ce point de deal depuis une semaine. Il vendait de la résine de cannabis et de l'herbe pour le compte d'une autre personne. Cette dernière lui apportait les substances qu'il devait vendre. Il était payé environ 200 euros par jour pour vendre entre 10 h et 23 h. Depuis son arrivée, il a expliqué avoir gagné 1 600 euros et il a précisé qu'il vendait entre 5 000 et 10 000 euros de cannabis par jour.

Il a reconnu sa participation à la vente de produits stupéfiants. Quant aux objets saisis lors de la perquisition, ils servaient au conditionnement des substances illicites selon lui. À l'issue de sa garde à vue, le mis en cause a été déféré en comparution immédiate devant le tribunal judiciaire de Versailles et a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec révocation totale du sursis prononcée le 4 décembre 2019. Il a finalement été écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. ■

## Trappes Les forces de police de nouveau prises à partie

**À Trappes, la première semaine de l'année n'aura pas été de tout repos pour les policiers qui ont à nouveau eu affaire à des jets de projectiles, bouteilles en verre, mortiers d'artifice ou encore jets de pommes de terre.**

Le 4 janvier, aux alentours de 21 h 55, dans le square Louis Pergaud, un groupe d'une dizaine d'individus a jeté des pommes de terre sur les effectifs de la Compagnie départementale d'intervention (CDI). Ces derniers ont dû faire usage de l'armement collectif pour disperser les individus.

### Aucune dégradation n'a été constatée

Quelques jours plus tard seulement, le 7 janvier, au niveau de la place Jean Macé, des individus ont lancé des bouteilles sur un groupe de la Brigade spécialisée de terrain (BST), aux environs de 15 h 50.

Aucune dégradation n'a été constatée. Le lendemain soir, peu après 20 heures, toujours dans le square Jean Macé, une autre patrouille de police a également fait l'objet de jets de bouteilles en verre ainsi que de tirs de mortiers d'artifice par un groupe d'une dizaine d'individus. Les forces de l'ordre durent faire usage de l'armement collectif pour disperser les individus. ■

## Trappes Accusé de violence sur mineure, son contrôle judiciaire est maintenu

Un individu résidant dans la commune de Trappes est passé en comparution immédiate le jeudi 6 janvier pour une demande d'annulation de son contrôle judiciaire au commissariat de Trappes. L'homme a été placé sous contrôle judiciaire suite à des faits de violence sur une personne mineure de moins de 15 ans. Il a demandé, par le biais de son avocate, une annulation de pointer au commissariat pour la période du 23 janvier au 24 mars en raison d'un voyage pour aller voir sa mère malade. Suite au procès, l'individu s'est vu autoriser l'annulation de pointer au commissariat pour la période demandée, mais son contrôle judiciaire qui doit être effectué tous les 15 jours a été maintenu par le juge une fois le 24 mars passé. ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ**
**+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Athlétisme
## L'Île de loisirs accueille les championnats départementaux de cross-country ce week-end

Les 15 et 16 janvier se tiendront à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) les championnats des Yvelines de cross-country. Organisés par l'Entente athlétique de SQY (EASQY), ils devraient réunir près de 1 200 participants, de différentes catégories d'âges, dont 260 de l'EASQY, certains concourant néanmoins hors championnat. Les personnes souhaitant prendre part à ces championnats, mais n'étant pas encore inscrites, ont jusqu'à ce mercredi pour le faire sur le site internet du comité des Yvelines. Pour le public, l'accès sera libre et gratuit sur présentation du passe sanitaire. ■

## Basketball Trappes commence l'année par une victoire

**Les Trappistes se sont imposés au Mans Saint-Pavin (92-86), le 8 janvier lors de la 12e journée de N3 et commencent positivement une phase retour où ils ambitionnent de réaliser un sans-faute pour croire encore à la montée.**

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« *Je savais que ça allait être un match compliqué, mais ça reste une victoire,* résume l'entraîneur trappiste, expliquant les difficultés de son équipe par le manque de préparation des dernières semaines.

2022 sous les meilleurs auspices ? L'année commence en tout cas plutôt bien pour l'ESC Trappes-Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCTSQY), qui s'est défait du Mans Saint-Pavin à l'extérieur (92-86), le 8 janvier lors de la 12e journée du championnat de N3, la première de la phase retour.

Après ce neuvième succès de la saison pour les Trappistes, l'entraîneur Cyril Méjane reste mesuré, et mitigé. « *Je savais que ça allait être un match compliqué, mais ça reste une victoire,* résume-t-il, expliquant ces difficultés par le manque de préparation ces dernières semaines. *On a eu une préparation pendant la trêve qui était très compliquée, entre les fêtes, la Covid (3 ou quatre cas, disséminés sur décembre, selon lui), et les créneaux d'entraînement qui étaient un peu difficiles par rapport à la façon dont étaient positionnés Noël et le jour de l'An. […] Sur le début du match, on a eu du mal à se trouver, à être intenses. Au début du 4e quart-temps, on est encore à -9, et il y a un moment où on se décide à vraiment être beaucoup plus intenses, à jouer beaucoup plus dur, à mettre de l'agressivité, on rentre nos shoots.* »

Et l'entraîneur de poursuivre : « *En trois minutes, on a dû leur mettre un 15-0 ou 17-0, qui nous a permis de nous mettre un peu à l'abri.* » Et de réaliser finalement une bonne opération à l'extérieur. Trappes devra d'ailleurs engranger les points et réaliser un sans-faute pour conserver une chance de finir à la 1re place du groupe, la seule permettant de monter en N2, un objectif après lequel le club court depuis plusieurs années. Mais pour l'instant, c'est Levallois, toujours invaincu, qui occupe solidement cette place de leader, avec trois points d'avance sur les Trappistes, qui comptent eux déjà trois défaites depuis le début de la saison, et n'ont donc pas leur destin en mains, à un peu plus de trois semaines de recevoir les Levalloisiens.

« *Mathématiquement, tout est possible. Après, je pense que ça va être très compliqué, Levallois est très fort cette saison,* reconnaît Cyril Méjane. *Ils ont une belle équipe. Là, ils ont gagné de plus de 30 points (84-51, Ndlr) contre Bayeux, qui est une des équipes qui nous a battus cette année. Il faut toujours y croire et jouer le coup à fond, […] mais Levallois a fait une grande partie du chemin pour monter.* »

« *Le but, c'est de gagner contre Caen-Hérouville ce week-end et, après, d'aller à Barjouville et de gagner sans se mettre en difficulté comme samedi dernier. Après, on aura deux semaines pour préparer le match contre Levallois* », expose Cyril Méjane, qui espère, « *même si on ne monte pas* », battre Levallois, « *les mettre en difficulté, et peut-être qu'avec une défaite, ça va engendrer certains doutes chez eux, et que, pourquoi pas, ils pourraient perdre une autre rencontre derrière, mais l'objectif surtout, sur les matchs retours, c'est de gagner les 11.* »

Rappelant que l'ESCTSQY était leader l'année dernière la saison dernière au moment de l'arrêt des championnats, le technicien trappiste avance notamment que la crise sanitaire « *a fait beaucoup de mal à notre équipe en termes physiques, ce qui n'est pas le cas de Levallois, qui a eu l'occasion de quasiment s'entraîner toute la saison l'an dernier car c'était un club professionnel* » . Il continue de croire dur comme fer à une montée, si ce n'est lors de l'exercice actuel, au moins la saison prochaine : « *Le club a tout ce qu'il faut pour monter, a les reins solides financièrement, en termes de structure, d'organisation. Cette année, c'est du détails physiques, athlétiques et de recrutement qui ont fait qu'on est 2es et pas 1ers , mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine, et encore, la saison n'est pas finie.* » ■

## Cyclisme Paris-Nice : Mantes-la-Ville et Auffargis villes-départ, pas de passage à SQY

**Le 5 janvier, a été dévoilé le parcours de la 80e édition, qui aura lieu du 6 au 13 mars prochains. La première étape partira de Mantes-la-Ville, et la deuxième d'Auffargis, mais la course ne passera pas par SQY cette année.**

L'histoire d'amour entre les Yvelines et le Paris-Nice continue. Pour la treizième fois de suite, la Course au soleil, dont ce sera cette année la 80e édition, s'élancera d'une commune yvelinoise. Après Saint-Cyr-l'École l'année dernière, c'est Mantes-la-Ville qui sera cette fois ville-hôte du grand départ, le 6 mars prochain. La première étape, une boucle de 159,8 km, passera principalement dans le Mantois, et un peu dans le Val-d'Oise. Les coureurs sillonneront « *au Nord-Ouest [des Yvelines], des routes qui n'ont jamais été empruntées par Paris-Nice* », souligne François Lermarchand, directeur de la course.

Des Yvelines, il sera aussi question lors de la deuxième étape, le lendemain, mais au Sud du département cette fois-ci, puisque c'est d'Auffargis que s'élancera le peloton, qui traversera alors une bonne partie de la vallée de Chevreuse, dont la mythique côte des 17 tournants, avant de quitter le territoire yvelinois au 42e km de cette étape, qui arrivera à Orléans. Aucun passage par le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines n'est donc prévu cette année. Le départ, en revanche, reste donc donné depuis les Yvelines, comme ce sera le cas jusqu'en 2025 au titre d'une convention entre le Département et l'organisateur ASO (Amaury sport organisation).

« *Ce partenariat qui s'est noué entre notre département et ASO est un partenariat qui permet d'offrir aux Yvelinois […] mais aussi à tous les téléspectateurs des images exceptionnelles de ce département exceptionnel,* a déclaré le président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR). *Nous allons partir du principe que 13 est un chiffre porte-bonheur et c'est [pour ça] qu'on a choisi en particulier Mantes-la-Ville, qui est une terre de vélo, puisque très longtemps, elle a eu une section vélo en 2e division. Et on a aussi choisi Auffargis car c'est un magnifique village yvelinois qui participe à cette qualité de vie qu'on nous envie.* »

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Après Saint-Cyr-l'École l'année dernière (photo), c'est de Mantes-la-Ville que les coureurs s'élanceront pour le départ de la 80e édition du Paris-Nice, le 6 mars.**

L'arrivée finale aura lieu le 13 février sur la promenade des Anglais, à Nice. C'est alors que sera connu le nom du successeur de l'Allemand Maximilian Schachmann, vainqueur des deux dernières éditions, écourtées en raison du Covid-19. ■

# #2022, une année plus durable, plus humaine et plus innovante

Depuis près de 60 ans, Sepur développe et renforce son savoir-faire auprès des collectivités et des entreprises, mais avant tout auprès de vous, riverains !

Chaque jour, nous œuvrons fièrement pour améliorer votre cadre de vie : collecte des déchets, propreté urbaine, valorisation et production de nouvelles ressources.

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

# CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Trappes Booder va faire rire la Merise ce dimanche

**L'humoriste s'y produira le dimanche 16 janvier dans le cadre de son nouveau spectacle. Avec toujours son autodérision qui fait l'une de ses forces.**

DR

**Actuellement en tournée, Booder sera à la Merise le dimanche 16 janvier à 16 h.**

Il se distingue souvent dans ses one-man-shows par son autodérision, faisant lui-même régulièrement référence à son physique atypique, son « *outil de travail* » comme il l'avait déclaré dans une interview à *France soir* en 2008. Booder sera à la Merise, à Trappes, le 16 janvier à 16 h. L'humoriste franco-marocain de 43 ans, révélé dans des scènes ouvertes parisiennes et au cinéma dans des comédies telles que *Neuilly sa mère* ou *Beur sur la ville*, à la fin des années 2000 et au début des années 2010, est actuellement en tournée dans le cadre de son nouveau spectacle *Booder is back*.

« *Booder revient à ses premières amours, le one man show, pour notre plus grand plaisir. Son expérience dans le domaine artistique, ses rencontres, son fils, son pays d'origine, tout y passe,* détaille la Merise sur son site internet. *Grâce à son humour toujours aiguisé, son autodérision, il vous donne son ressenti de la vie dans cette "société de beaux gosses".* » Comme lorsque l'humoriste, qui s'est aussi essayé au théâtre dans *La grande évasion* en 2017, et a publié une autobiographie, *Un bout d'air,* en 2020, parle de son smartphone qui bugue au moment de faire une reconnaissance faciale. Les tarifs des places vont de 8 à 23 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

## Coignières Voyage « *entre danses traditionnelles comoriennes et hip-hop urbain et moderne* » au théâtre Daudet

C'est un spectacle de danse que propose le théâtre Alphonse Daudet, à Coignières, le 18 janvier à 20 h 45. Intitulé *Massiwa*, il est l'oeuvre du chorégraphe Salim Mzé Hamadi Moissi. Ce dernier nous invite à un voyage vers sa terre, *Les Comores*, un voyage de « *de sept hommes louvoyant entre danses traditionnelles comoriennes et hip-hop urbain et moderne* », selon la description du spectacle. Salim Mzé Hamadi Moissi proposera également *L'Expat*, « *solo racontant l'histoire d'un homme face au défi de l'expatriation, de ses rencontres, de sa confrontation avec sa culture d'origine* », ajoute la description. Les tarifs des places vont de 8 à 23 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

## Élancourt Les danses tziganes à l'honneur à la Commanderie

L'association la Malle aux artistes propose, le 15 janvier à 14 h à la Commanderie, à Élancourt, un atelier autour de danses traditionnelles tziganes. « *Embarquez pour un voyage dansé au travers de l'Europe de l'Est et plus particulièrement en Russie où les Tziganes se sont arrêtés. Le rythme, les tchitchotkis (pas « brossés ») et les mouvements de jupes seront votre principale source de travail* », indique la Commanderie sur son site internet. À partir de 16 ans, les places sont à des prix allant de 4 à 7 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. Deux autres ateliers auront lieu le 12 février et le 26 mars, respectivement autour de la samba de carnaval et de la danse rock. ■

## SQY La *Fête du conte* de retour

**Du 15 au 29 janvier, cet événement annuel organisé par le réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines fêtera sa 21e édition.**

La *Fête du conte* de retour pour une 21e édition. Après une édition 2020 organisée en ligne en raison de la crise sanitaire, l'événement est, cette année, programmé en présentiel dans les 12 médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines, sous réserve de l'évolution de la situation épidémiologique. Du 15 au 29 janvier, s'y succéderont spectacles contés, racontines, jeux, lectures musicales, ateliers, veillées contées, ou encore rencontres de conteurs autour d'un goûter.

« *À travers cette fête de l'oralité, le réseau des médiathèques ne cesse d'explorer le conte sous toutes ses formes pour le plaisir des tout-petits mais aussi des plus grands,* indique le programme de l'événement. *Cette nouvelle édition nous rappelle que raconter des histoires permet de témoigner, de faire vivre notre commune Histoire par ce partage de petites histoires, de mythes, de fables. Le voyage et l'imaginaire sont toujours présents à travers les différentes versions d'un même conte à travers le monde. Laissez-vous encore une fois surprendre par ces récits universels.* » Sur réservation pour certains rendez-vous, programme complet à retrouver sur kiosq.sqy.fr. ■

## Voisins Des photographes reprenant « *l'esprit Doisneau* » exposent à l'espace Decauville

**Les photographes de Bièvres images s'inspirent de Robert Doisneau dans leurs clichés, dont certains seront exposés les 15 et 16 janvier à l'espace Decauville lors de l'exposition *Marchons avec Doisneau*.**

Robert Doisneau, l'un des plus grands photographes de l'histoire, en a inspiré plus d'un. Comme les photographes de Bièvres images, qui « *s'inspirent aujourd'hui de cet héritage en s'appropriant "l'esprit Doisneau" dans leurs images* », indique sur son site internet la Commune de Voisins-le-Bretonneux, où ces photographes exposent certains de ces clichés, à l'espace Decauville, les 15 et 16 janvier. « *Les photographies intemporelles de Robert Doisneau sont empreintes d'humour, de poésie et de tendresse* », ajoute la Municipalité vicinoise. Cette exposition, intitulée *Marchons avec Doisneau*, est ouverte de 10 h à 19 h et est accessible en entrée libre, tout comme celle, les mêmes jours et dans le même lieu, des sculptures de Martine Clerc, Christiane Darzacq, Marie-Thérèse Perez, Annie Pourrias et Annick Texier. Détails sur bievres-images.fr. ■

## Montigny-le-Bretonneux Au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Isabel Sörling redécouvre ses racines

**Avec *Mother Tongue*, la chanteuse et compositrice explore le folk scandinave et les musiques traditionnelles de son pays natal, la Suède, et de l'un des derniers peuples aborigènes du Grand Nord.**

Sacrée artiste vocale de l'année aux Victoires du jazz en 2021, Isabel Sörling n'en demeure pas moins, à l'origine, une chanteuse au style folk. Ce sont d'ailleurs le folk et la pop qui dominent dans son premier album, *Something came with the sun*, produit par Ibrahim Maalouf et sorti en 2013.

### Un vrai retour aux sources

Le pop et la folk, il en sera de nouveau question dans *Mother tongue*, le concert événement du 18 janvier, à 20 h 30 au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), où l'artiste de 33 ans était en résidence. *Mother tongue*, un vrai retour aux sources dans tous les sens du terme. « *Isabel Sörling poursuit son exploration de la culture et du folk scandinave. Avec Mother Tongue, elle se penche sur les musiques traditionnelles de la région de Västra Götaland au cœur de la Suède, sa terre natale* », indique le TSQY. Elle s'inspire ici des chants traditionnels des Samis, l'un des derniers peuples aborigènes du Grand Nord, menacé de disparition. Les tarifs vont de 4 à 23 euros, détails sur theatresqy.org. À noter qu'un nouveau concert d'Isabel Sörling est programmé au TSQY les 19 et 20 mai. ■

## Plaisir Une reprise originale de grands classiques musicaux au théâtre Coluche

**Les Fills Monkey, duo de batteurs, revisite des grands classiques de la chanson internationale à la batterie, le 14 janvier.**

Les Fills Monkey. C'est le nom du duo de batteurs qui se produit le 14 janvier, à 20 h 30 au théâtre Coluche de Plaisir. Le nom de leur spectacle : *We will drum you,* une référence à peine voilée à l'un des titres phares de Queen. Mais le mythique groupe anglais n'est pas le seul à être revisité par les deux acolytes. ACDC, Metallica, Rolling Stones, U2, Offsping, Phil Collins, Michael Jackson, Led Zeppelin, ou encore Daft Punk y passent, ainsi que des musiques de films comme *Star Wars, Indiana Jones, Grease*. En résumé, « *un spectacle atypique mélangeant tous les styles de musique, du rock au métal, en passant par le jazz, le classique, la musique latine et électro* », le tout avec une « *énergie rock* » et un « *humour ravageur* », indique le théâtre Coluche sur son site internet. Les prix des places vont de 13 à 31 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

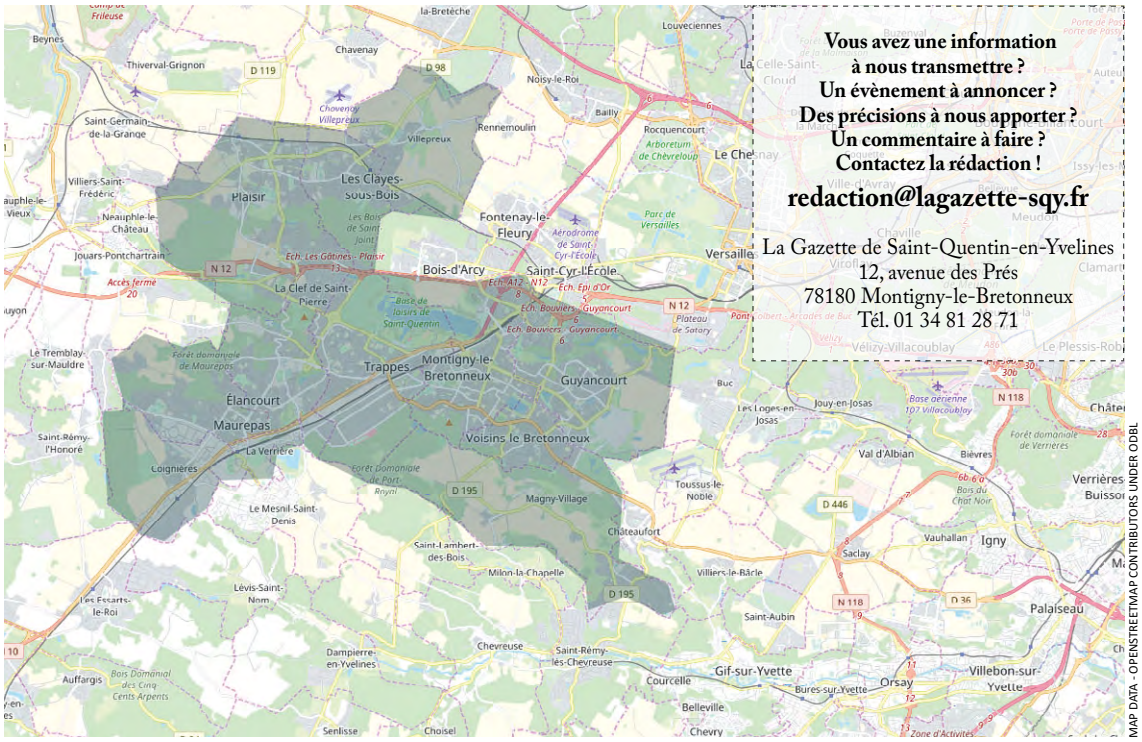


MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

**Vous avez une information à nous transmettre ?**
**Un évènement à annoncer ?**
**Des précisions à nous apporter ?**
**Un commentaire à faire ?**
**Contactez la rédaction !**

**redaction@lagazette-sqy.fr**

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71


# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédactrice en chef :**
Alix Daguet
*alix.daguet@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, sport, culture :**
Alexis Cimolino
*alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, faits divers :**
Pierre Ponlevé
*pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr*

**Directeur de la publication, éditeur :**
Lahbib Eddaouidi
*le@lagazette-yvelines.fr*

**Publicité :**
Lahbib Eddaouidi
*pub@lagazette-sqy.fr*

**Conception graphique :**
Mélanie Carvalho
*melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr*

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 01-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.


*Ne pas jeter sur la voie publique.*

# JEUX

## SUDOKU : niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | 6 | | | 1 | | 2 | |
| | | 2 | | 7 | 6 | | | 5 |
| | 9 | | 8 | | 2 | 3 | | 1 |
| | | | | | 3 | 1 | 4 | |
| 6 | | 4 | | 5 | | | | 2 |
| 8 | 2 | | 1 | 6 | | 9 | | 7 |
| | 6 | | 4 | | | | 1 | 9 |
| | | | | | | | 8 | |
| 9 | 3 | | 6 | 1 | | 2 | | |

## SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 6 | 7 | | | | | | 5 |
| | | | | | | 4 | | |
| | 2 | | 9 | 5 | 3 | | | |
| 2 | | | | | | 9 | | |
| | | 6 | | 4 | | | | 3 |
| 7 | 1 | | 3 | 6 | | 2 | | 4 |
| | | 2 | | | 4 | | | |
| | 8 | | | | | | 4 | |
| | | | 8 | | | 3 | 2 | |

**Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°157 du 4 janvier 2022 :**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 6 | 2 | 5 | 9 | 8 | 3 | 7 | 1 |
| 1 | 9 | 8 | 3 | 7 | 2 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 5 | 3 | 6 | 1 | 4 | 2 | 9 | 8 |
| 9 | 2 | 6 | 4 | 8 | 7 | 1 | 3 | 5 |
| 3 | 7 | 5 | 9 | 6 | 1 | 8 | 2 | 4 |
| 8 | 4 | 1 | 2 | 3 | 5 | 7 | 6 | 9 |
| 2 | 8 | 4 | 7 | 5 | 9 | 6 | 1 | 3 |
| 6 | 1 | 9 | 8 | 2 | 3 | 5 | 4 | 7 |
| 5 | 3 | 7 | 1 | 4 | 6 | 9 | 8 | 2 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 9 | 4 | 6 | 5 | 3 | 7 | 8 |
| 6 | 8 | 3 | 7 | 2 | 9 | 4 | 5 | 1 |
| 7 | 5 | 4 | 3 | 8 | 1 | 9 | 6 | 2 |
| 8 | 9 | 1 | 6 | 3 | 7 | 2 | 4 | 5 |
| 5 | 4 | 2 | 1 | 9 | 8 | 7 | 3 | 6 |
| 3 | 7 | 6 | 5 | 4 | 2 | 1 | 8 | 9 |
| 4 | 3 | 8 | 9 | 1 | 6 | 5 | 2 | 7 |
| 9 | 6 | 5 | 2 | 7 | 4 | 8 | 1 | 3 |
| 2 | 1 | 7 | 8 | 5 | 3 | 6 | 9 | 4 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.


**Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

SQY

**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**

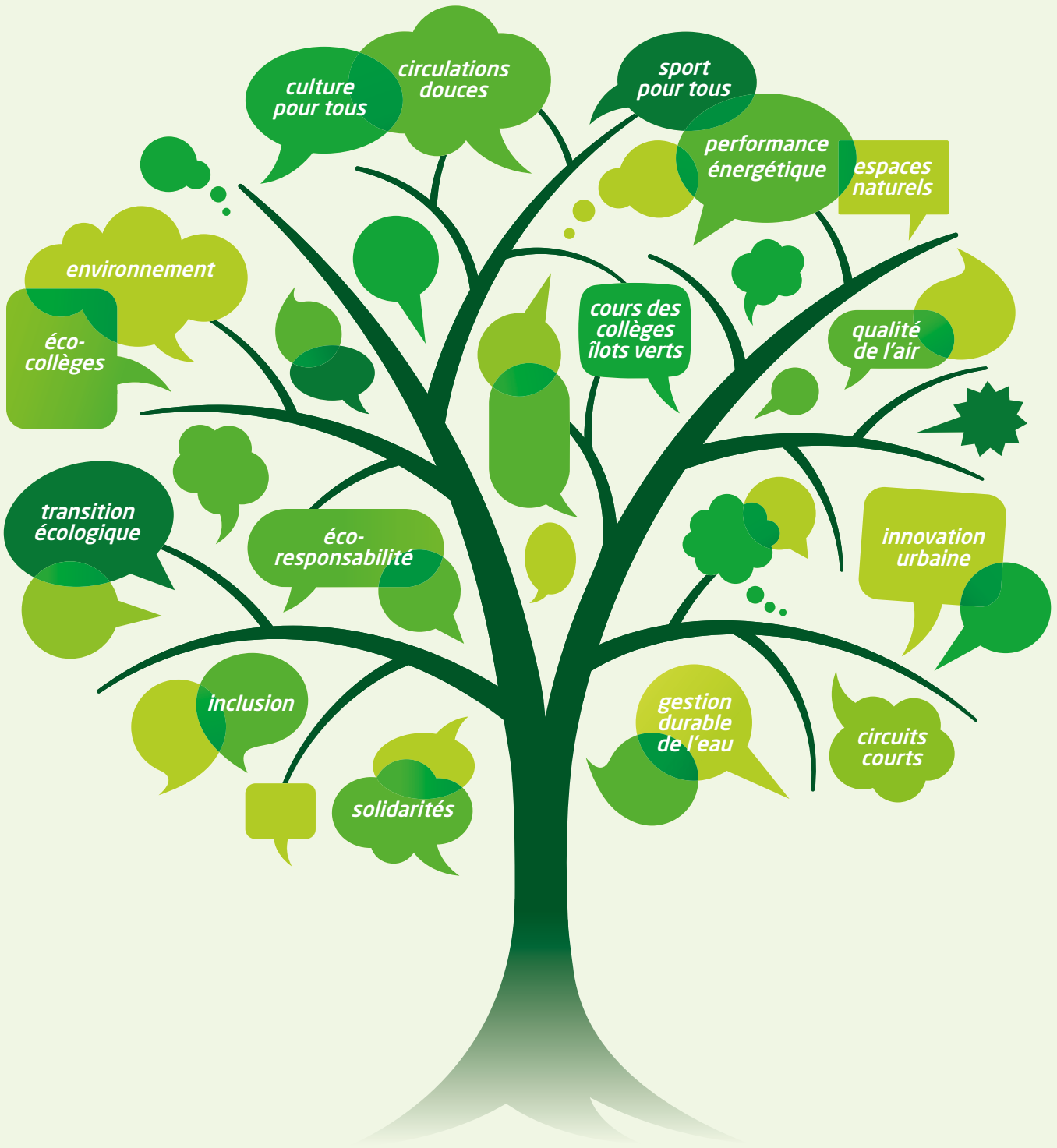


# 2022

## *Une année encore plus durable*

www.78-92.fr

Yvelines • Hauts-de-Seine